

## COLLEGE Aristide Briand

61 rue du Docteur Louis Destre  
42100 SAINT ETIENNE

Etablissement public

Tel : 04.77.95.74.85.

Email : [ce.0421569c@ac-lyon.fr](mailto:ce.0421569c@ac-lyon.fr)

Horaires d'ouverture de l'accueil du collège : 7h30 - 17h30



# DOSSIER D'INSCRIPTION

## Section Sportive Football Féminine



## POUR QUI ?

Les filles scolarisées au collège Aristide Briand, de la 6ème à la 3ème, licenciées ou non dans un club de football. La section football s'adresse aux jeunes filles volontaires pour pratiquer 3h de football dans la semaine (en plus d'une autre pratique éventuelle à l'extérieur du collège). Peu importe le niveau, nous attendons seulement des filles motivées et impliquées durant les séances, tout au long de l'année scolaire.

## QUAND ont lieu les séances d'entraînement ?

Les séances d'entraînements ont lieu le lundi OU le mardi ET le jeudi de 16h à 18h. Les jours d'entraînement seront définis fin juin. Les emplois du temps des classes concernées sont aménagés de façon à libérer les élèves à 16h. Une semaine à deux séances (soit 4h d'entraînement) et une semaine à une seule séance (soit 2h d'entraînement), pour un total de **3 heures hebdomadaires**. Ces heures s'ajoutent aux heures obligatoires d'EPS (4h en 6ème et 3h pour les autres niveaux). La présence aux séances de la section foot est OBLIGATOIRE, toute absence doit être justifiée par un responsable légal auprès de la vie scolaire du collège.

+ Participation ponctuelle et facultative à des rencontres ou des compétitions le mercredi après-midi.

## OU ont lieu les séances d'entraînement ?

Les séances se déroulent au **stade Gérard Farison** (ex Janon) ou au **gymnase Gérard Philipe** (lorsque les conditions météorologiques l'imposent).

## COMMENT (quelles conditions matérielles) ?

Les déplacements allers vers le stade Gérard Farison sont financés par le collège. Les élèves seront libérés au stade Gérard Farison après la séance d'entraînement.

Un short et un tee-shirt de la section seront proposés à l'achat en début de saison. Une paire de chaussettes sera remise à tous les élèves inscrits en section football. Une tenue de footballeur (short, tee-shirt, chaussures adaptées à la pratique sur terrain synthétique ou en gymnase) et des chaussettes montantes sont obligatoires lors des séances.

## POURQUOI ?

« L'objectif des sections sportives football est de permettre à des jeunes footballeurs(es) de s'entraîner plus dans des conditions optimales sans que l'on puisse craindre pour leur santé, et sans que leur scolarité soit perturbée. » La Direction Technique Nationale.

## INTERESSEE (que faire) ?

Compléter le **dossier d'inscription** et le retourner au collège Aristide Briand avant le **vendredi 24 avril 2026** (joindre impérativement une **enveloppe timbrée et libellée** à l'adresse des parents pour recevoir une réponse). Puis rendez-vous le **mercredi 29 avril 2026** à 13h30 au stade Gérard Farison pour le **concours d'entrée**. Les élèves sont attendus avec une tenue adaptée à la pratique du football, des vestiaires seront disponibles pour se changer sur place.

## Dossier à retourner au collège avant le vendredi 24 avril 2026 :

- Fiche de candidature complétée et signée par le responsable légal et l'établissement actuel
- 1 enveloppe timbrée, au nom et adresse des parents de la candidate (pour les enfants non scolarisés à Aristide Briand en 2025 - 2026)

### REMARQUES IMPORTANTES :

- Toute inscription est définitive pour l'année scolaire.
- La présence aux entraînements de la section est obligatoire. Toute absence devra être justifiée auprès de la vie scolaire du collège.
- L'adhésion au règlement intérieur de la section est obligatoire.

## Concours d'entrée le mercredi 29 avril à partir de 13h30 au stade Gérard Farison (ex Janon)

### DEROULEMENT DU CONCOURS D'ENTREE :

- Tests athlétiques (vivacité, vitesse)
- Tests techniques (jongles, slalom)
- Matches

## ADMISSION EN SECTION SPORTIVE

Suite au concours d'entrée, Mme la Principale décide, après l'analyse des résultats ainsi que l'examen du dossier scolaire, d'accepter la candidature de l'élève ou de le placer sur liste d'attente.

Quelque soit la décision, chaque candidate sera informée courant mai, par courrier (merci de joindre une enveloppe timbrée et libellée à votre adresse pour les élèves non scolarisés au collège Aristide Briand en 2025-2026), de cette décision.

# FICHE DE CANDIDATURE SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL

A compléter et à retourner au collège avant le vendredi 24 avril 2026

Joindre une **enveloppe timbrée** (pour les élèves non scolarisées au collège A. Briand en 2025-2026), au nom et adresse des parents de la candidate

NOM : ..... PRENOM : .....

Née le : ..... à .....

Adresse : .....

Etablissement fréquenté cette année (2025 - 2026 ) : .....

Classe : .....

Inscription sollicitée pour la classe de 6ème- 5ème- 4ème - 3ème (1) pour l'année 2026-2027

Elève licenciée dans un club de foot pour la saison 2025 - 2026 : OUI - NON (1)

Si OUI, dans quel club ? .....

NOM du responsable légal 1 : .....

Numéro de téléphone : .....

NOM du responsable légal 2 : .....

Numéro de téléphone : .....

Dans le cas où notre fille, .....  
serait retenue pour intégrer la section scolaire football du collège Aristide Briand à la rentrée 2026,  
nous reconnaissons avoir connaissance du fait que l'inscription est définitive pour l'année scolaire.

(1) rayer les mentions inutiles

Fait à : .....

Le : .....

Signature des parents :

**Avis du chef d'établissement ou du directeur de l'école d'origine (année 2025-2026) sur l'inscription en section sportive scolaire football**

(Informations souhaitées en particulier sur le comportement de l'élève avec ses professeurs et ses camarades)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Cachet de l'établissement :

Signature du chef d'établissement :